

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

CCPE(2023)OJ1PROV2

Strasbourg, 16 octobre 2023

**CONSEIL CONSULTATIF  
DE PROCUREURS EUROPÉENS  
(CCPE)**

**18<sup>e</sup> réunion plénière**

**19-20 octobre 2023**

**Strasbourg, Conseil de l'Europe, Bâtiment Agora, Salle G03**

*(la réunion se déroulera en format présentiel)*

[DGI-CCPE@coe.int](mailto:DGI-CCPE@coe.int)

[www.coe.int/ccpe](http://www.coe.int/ccpe)

## INFORMATIONS PRATIQUES

**Ouverture de la réunion** : jeudi, 19 octobre 2023, 10h30

**Fin de la réunion** : vendredi, 20 octobre 2023, 13h30

**Horaires des séances** (heure de Strasbourg) :

→ jeudi, 19 octobre 2023 : 10h30 – 12h30 ; 14h30 – 17h30

→ vendredi, 20 octobre 2023 : 09h30 – 13h30

**Lieu** : bâtiment Agora, salle G03. Veuillez noter que la réunion se déroulera en format entièrement présentiel.

**Agenda** :

Sous chaque point de l'ordre du jour, un temps spécifique est consacré aux échanges et discussions.

Conformément à la pratique du Comité des Ministres, les interventions de chaque délégation ne devraient pas dépasser 3 minutes, à moins qu'une indication différente ne soit fournie par le Président en fonction du temps disponible.

**Documents de travail** :

Les documents de travail sont disponibles sur [l'espace collaboratif du CCPE](#)

**Projet d'ordre des travaux** : (provisoire et susceptible d'évoluer en fonction du rythme de travail)

Date	Heure de Strasbourg	Points de l'ordre du jour (voir ci-dessous)
<b>19 octobre 2023</b>	<i>Matin</i> 10h30 – 12h30	Points 1, 2, 3, 4, 5
	<i>12h30 – 14h30</i>	<i>Pause</i>
	<i>Après-midi</i> 14h30 – 17h30	Points 5 (suite), 7 (élections) à 16h00, 5 (suite)
<b>20 octobre 2023</b>	<i>Matin</i> 09h30 – 13h30	Points 5 (suite), 6, 8, 9, 10

---

## PROJET DE L'ORDRE DU JOUR

---

### 1. Ouverture de la réunion

### 2. Adoption de l'ordre du jour

#### DOCUMENT DE TRAVAIL

<a href="#">CCPE(2023)OJ1PROV2</a>	Projet de l'ordre du jour
------------------------------------	---------------------------

### 3. Information du Président et du Secrétariat

#### DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

<a href="#">CCPE-BU(2023)4</a>	Rapport de la réunion du Bureau du CCPE, 11 mai 2023
<a href="#">CCPE-GT(2023)4</a>	Rapport de la réunion du Groupe de travail du CCPE, 11-12 mai 2023
<a href="#">CCPE(2022)5</a>	Rapport de la 17 <sup>e</sup> réunion plénière du CCPE, 3-4 octobre 2022

### 4. Échange autour de l'actualité du domaine des réformes des poursuites et de l'indépendance des poursuites (tâche principale i) dans les états membres & Informations provenant d'organes et comités du Conseil de l'Europe et d'organisations observatrices

- Introduction du juge Francesco Depasquale, Président de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ), sur les activités de la CEPEJ et la coopération avec le CCPE
- Tour de table sur les développements d'actualité dans les États membres dans le domaine des réformes des poursuites et de l'indépendance des poursuites et d'autres événements pertinents

*Les membres et observateurs sont invités à présenter au CCPE, à travers un tour de table, les évolutions juridiques et institutionnelles récentes, ainsi que les divers événements (depuis octobre 2022).*

**5. Projet de l'Avis No. 18 (2023) sur les Conseils des procureurs en tant qu'organes-clés de l'autonomie de gestion des procureurs (tâche spécifique i)**

- Examen, en vue de son adoption, du projet de l'Avis No. 18 (2023)

**DOCUMENT DE TRAVAIL**

<a href="#">CCPE(2023)9Prov1</a>	Projet de l'Avis No. 18 (2023)
----------------------------------	--------------------------------

**DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE**

<a href="#">CCPE(2023)3</a>	Compilation des réponses des membres du CCPE au questionnaire pour la préparation de l'Avis No. 18 (2023)
-----------------------------	---

**6. Echange de vues sur les activités du CCPE en 2023 ainsi que les priorités et domaines d'intervention futurs (tâche principale ii)**

**DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE**

<a href="#">CCPE(2023)10</a>	Etude thématique du CCPE sur la digitalisation dans le travail des ministères publics et la coopération internationale
<a href="#">CCPE(2023)11</a>	Etude thématique du CCPE donnant un aperçu des Conseils des procureurs et d'autres organes traitant de l'autonomie de gestion des procureurs dans les États membres du Conseil de l'Europe
<a href="#">CCPE(2023)4</a>	Proposition du CCPE à l'attention du CDPC sur la nécessité de mettre à jour la Recommandation du Comité des Ministres CM/Rec(2000)19 sur le rôle du ministère public dans le système de justice pénale
<a href="#">CM(2023)131-add</a>	Mandat du CCPE pour 2024-2027
<a href="#">SG/Inf(2020)34</a>	Le Cadre stratégique du Conseil de l'Europe
<a href="#">CM/Res(2021)3</a>	Résolution CM/Res(2021)3 sur les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail

- Discussion sur le thème de l'administration des ministères publics dans les États membres comme sujet approprié pour l'Avis No. 19 (2024) du CCPE et sur le thème de la diversité et

de l'équité et de l'évolution vers des ministères publics inclusifs comme sujet approprié pour l'Avis No. 20 (2025) du CCPE. Ces deux sujets potentiels ont été entièrement discutés et approuvés par le Bureau du CCPE et le Bureau a proposé de les soumettre à l'examen de la réunion plénière.

- Discussion et état d'avancement des études thématiques actuelles du CCPE, en vue de leur adoption :
  - 1) étude thématique sur la digitalisation dans le travail des ministères publics et la coopération internationale ;
  - 2) étude thématique donnant un aperçu des Conseils des procureurs et d'autres organes traitant de l'autonomie de gestion des procureurs dans les États membres du Conseil de l'Europe.

## **7. Élections (Bureau) et nominations (Rapporteurs)**

### 7.1 Élection du Président et du Vice-Président

*Selon CM/Res(2021)3, le CCPE devrait procéder à l'élection de son Président et de son Vice-Président. Le Président et le Vice-Président sont élus pour une année renouvelable une fois.*

*Mme Jana ZEŽULOVÁ (République tchèque) a exercé la fonction de Présidente du CCPE en 2023. Elle peut être réélue pour 2024.*

*M. Mikael JÄRETOFT (Suède) a exercé la fonction de Vice-Président du CCPE en 2023. Il peut être réélue pour 2024.*

### 7.2 Élection des membres du Bureau

*Selon CM/Res(2021)3, les membres du Bureau sont élus pour la période correspondant à la durée du mandat du comité, renouvelable une fois.*

*M. Robert WALLNER (Lichtenstein) a été élu membre du Bureau en 2021 pour le premier mandat (période 2022-2023). Il peut être réélu pour 2024-2025.*

*M. Antonio VERCHER NOGUERA (Espagne) a été élu membre du Bureau en 2022 pour le deuxième mandat (période 2023-2024).*

### 7.3 Groupe de travail du CCPE pour 2024

*Selon CM/Res(2021)3 ("En cas de besoin, afin d'accélérer l'avancement de leurs travaux, les comités peuvent confier à un rapporteur ou à un nombre restreint de membres du comité une tâche spécifique à réaliser pour leur prochaine réunion"), le CCPE peut décider de constituer un Groupe de travail (CCPE-GT) qui sera chargé de préparer, pour sa 19<sup>e</sup> réunion plénière, le projet d'Avis pour 2024. Les membres du Bureau du CCPE assisteront également aux réunions du CCPE-GT.*

#### 7.4 Nomination d'un rapporteur du CCPE pour l'égalité des genres

*Selon CM/Res(2021)3 (“En cas de besoin, afin d’accélérer l’avancement de leurs travaux, les comités peuvent confier à un rapporteur ou à un nombre restreint de membres du comité une tâche spécifique à réaliser pour leur prochaine réunion”), le CCPE peut nommer un rapporteur pour l’égalité des genres pour soutenir ses travaux en 2024.*

#### **8. Autres sujets**

#### **9. Date et lieu des prochaines réunions**

#### **10. Approbation du projet de rapport de réunion**